

Hommage à François Schaller

Autor(en): **Wicht, Philippe**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **109 (2006)**

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hommage à François Schaller

François Schaller est un enfant de Porrentruy, né en 1920. Très tôt, il est attiré par les questions économiques. Après avoir obtenu son certificat de maturité en 1939 à l'École cantonale, devenue Lycée cantonal de Porrentruy, il entreprend des études à l'Université de Lausanne, études couronnées par une licence en sciences commerciales et économiques complétée, quelques mois plus tard, par une licence en sciences sociales.

Il travaille ensuite dans plusieurs entreprises, notamment à l'entreprise Lang à Porrentruy dont il devient le directeur administratif et financier. Parallèlement, il poursuit ses études. Elles le conduisent à une thèse d'habilitation en 1954, thèse ayant pour titre: *L'évolution de la pensée économique française de 1918 à 1952*. Une carrière universitaire s'ouvre dès lors devant lui. Il est nommé privat-docent, puis chargé de cours et enfin, professeur extraordinaire à l'Université de Berne. Il restera fidèle à cette haute école jusqu'en 1986, année de son départ à la retraite. C'est en 1963 qu'il accède au poste de professeur d'économie politique à l'Université de Lausanne, institution illustrée jadis par Walras et Pareto.

François Schaller a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on peut citer: *Le droit au travail*, qui constitue sa thèse de doctorat en sciences économiques, et *De la charité publique aux droits sociaux du citoyen*, thèse de doctorat en sciences sociales, avec une préface de Thierry Maulnier. Ce dernier, faut-il le rappeler, est l'auteur de la prestigieuse *Introduction à la poésie française*, publiée en 1939. Ses autres études sont dispersées dans diverses revues. Ses centres d'intérêt et les thèmes traités sont multiples, cela va de l'histoire des doctrines, notamment le marxisme, à des sujets d'économie descriptive lorsqu'il parle de l'évolution des structures de l'industrie horlogère, en passant par le développement régional et les problèmes monétaires. Le professeur Schaller est un conférencier de talent. Il sait, par des exposés rigoureux, une remarquable capacité d'expression, captiver les auditoires les plus divers. Ses cours à l'Université de Lausanne attirent des centaines d'étudiants. Dans les années d'après 1968, alors que ces derniers sont portés à contester l'enseignement officiel, lui, avec brio, réussit à surfer sur la vague. Il ne se cantonne pas au seul domaine universitaire. Il met en effet son talent au service d'associations économiques et n'hésite pas, lorsque l'occasion se présente, de s'adresser à des lycéens.

Dans les années 70, François Schaller est le consultant privilégié de la radio romande. Ses explications, par leur clarté et leur simplicité apparente, y sont très appréciées. Sa grande spécialité, à cette époque, est le problème de l'inflation. Il analyse ce phénomène, dans ses causes et dans ses effets, avec pertinence et un sens de la nuance remarquable. Il est parfaitement conscient que les causes en sont multiples, variables d'une cri-

se à l'autre. Il en conclut que le problème, dans son diagnostic, est à aborder avec pragmatisme et que les remèdes à administrer pour le combattre doivent être adaptés à la situation réelle. Ils diffèrent notamment selon que l'on applique une thérapeutique à titre préventif ou que l'on s'attaque à un processus déjà bien engagé.

Le professeur Schaller est un tenant de l'économie de marché, du libéralisme économique. C'est aussi un homme d'ordre. Cela signifie pour lui que le marché fonctionne d'autant mieux que les grands équilibres sont réalisés. Dans cette perspective, il accorde une grande importance à la politique monétaire et, par conséquent, à la fonction régulatrice des banques centrales. Cette conviction l'amène à siéger au Conseil de la BNS, Conseil dont il devient même le président. Il attribue aussi une grande efficacité aux politiques fiscale et budgétaire dans le cadre de la lutte aussi bien contre la surchauffe que contre la stagnation économique, et n'hésite pas à préconiser, dans certaines circonstances, une politique des revenus. Sa philosophie en matière monétaire reste d'actualité. En revanche, les instruments de la fiscalité et du budget, comme moyen d'influencer la conjoncture, sont passés aujourd'hui à l'arrière-plan. Le temps des politiques keynésiennes est (provisoirement?) révolue.

Il est un aspect de la psychologie du professeur Schaller qui n'a peut-être pas été mis suffisamment en évidence et qui explique, au moins partiellement, ses conceptions en matière de gestion de l'économie. Un homme d'ordre, avons-nous écrit ci-dessus, un stoïcien pourrions-nous ajouter, car il sait que l'application de toute mesure politique exige courage et détermination parce qu'elle lèse des intérêts particuliers. Or, ces derniers s'opposent souvent à l'intérêt général ou à l'idée que l'on s'en fait.

Philippe Wicht